Notification de nouveau contenu par envoi de courriel

Posté par Administrateur le 10.07.2007

Voici quelques informations concernant la notification par envoi d'e-mail.

Cette prestation a Ã©tÃ© clarifiÃ©e et Ã©toffÃ©e pour permettre la notification des nouveaux sujets et des nouvelles sections.

Ces modifications ne correspondent pas exactement aux idÃ©es de dÃ©part, mais sont mieux appropriÃ©es au mode de fonctionnement de l'outil, tout en offrant le mÃªme rÃ©sultat final avec la possibilitÃ© pour l'utilisateur de choisir ce qu'il veut ou non recevoir.

FONCTIONS:

Outre les messages de bienvenue, chaque utilisateur peut choisir de recevoir d'autres messages pour lui indiquer des Ã©volutions sur la plateforme. Pour ce faire, l'utilisateur dÃ©finit lui-mÃªme s'il souhaite surveiller des catÃ©gories, des sections et/ou des sujets.

1. Prestations initiales:
- L'utilisateur est informÃ© lorsqu'il est crÃ©Ã©. Il reÃ§oit un message de bienvenue avec son nom d'utilisateur et son mot de passe.
- L'utilisateur est informÃ© lorsqu'il est ajoutÃ© Ã un groupe.
- L'utilisateur est informÃ© lorsqu'une nouvelle contribution est ajoutÃ©e Ã un sujet qu'il surveille.

2. Prestations nouvelles:
- L'utilisateur est informÃ© lorsqu'un nouveau sujet est ajoutÃ© dans une section qu'il surveille.
- L'utilisateur est informÃ© lorsqu'une nouvelle section est ajoutÃ©e dans une catÃ©gorie qu'il surveille.

Adaptation des outils de surveillance

Posté par Administrateur le 30.07.2007

DorÃ©navant, un utilisateur qui surveille une catÃ©gorie est non seulement informÃ© de la crÃ©ation d'une nouvelle section, mais la surveillance de la section crÃ©Ã©e est activÃ©e, de sorte que l'utilisateur reÃ§oit une notification pour tout nouveau sujet. La surveillance de la section peut toujours Ãªtre dÃ©sactivÃ©e par l'utilisateur sans dÃ©sactiver la surveillance de la catÃ©gorie.

Attention, le parallÃ¨le ne peut pas Ãªtre tirÃ© avec la surveillance des sujets, qui n'est pas activÃ©e automatiquement si l'utilisateur surveille la section, afin de ne pas multiplier les envois de notification.

Ce sujet est accessible dans la section "" de la catégorie "", ou directement à l'adresse:
http://www.artias.ch/phpbb/viewtopic.php?t=256